



Pratique du vélo au parc Jean-Drapeau
**FERMETURE DU CIRCUIT GILLES-VILLENEUVE ET DU LIEN CYCLABLE POUR
LA SAISON HIVERNALE**

Montréal, 9 décembre 2020 – La Société du parc Jean-Drapeau annonce des changements relatifs à l'utilisation du circuit Gilles-Villeneuve et la fermeture du lien cyclable de la Rive-Sud. Nous souhaitons rappeler que :

1. Depuis le lundi 7 décembre, les balises délimitant la voie cyclable du circuit Gilles-Villeneuve ont été retirées et celui-ci n'est plus entretenu pour la pratique sportive. Pour toute la période hivernale, la circulation véhiculaire se fait désormais **à double sens**, uniquement entre le Pavillon de la Tunisie et le Pavillon du Canada;
2. Pour sa part, le lien cyclable de la Rive-Sud, incluant les écluses de Saint-Lambert, est fermé depuis le 6 décembre inclusivement.
3. La Société du parc Jean-Drapeau offrira un parcours cyclable hivernal entre les ponts Jacques-Cartier et de la Concorde. Ce tracé hivernal, qui traversa l'île Sainte-Hélène en passant par une combinaison de voies multifonctionnelles et véhiculaires, sera déneigé de façon régulière afin de permettre un transit sécuritaire aux cyclistes, et ce, tout l'hiver.

Les cyclistes qui souhaitent continuer d'effectuer le transit via le parc Jean-Drapeau devront partager la route avec les véhicules : automobilistes et cyclistes sont donc invités à faire preuve de prudence. La SPJD publie les avis en lien avec la mobilité sur les pages concernées de son site web et invite donc les usagers à consulter régulièrement le parcjeandrapeau.com afin de bien planifier leurs déplacements.

À propos de la Société du parc Jean-Drapeau

La Société du parc Jean-Drapeau est un organisme paramunicipal de la Ville de Montréal dont la mission est de gérer, d'administrer, de développer, de protéger et d'animer le parc Jean-Drapeau.

-30-

Renseignements :

Véronique Caissie
Conseillère, communications
514 872-6679
vcaissie@parcjeandrapeau.com